TECH. 12 Tourniquet

Critères d'inclusion :

Hémorragie incontrôlable d'un membre partiellement ou totalement amputé.

Hémorragie significative d'un membre lorsque l'état du patient requiert une ou d'autres interventions immédiates et prioritaires.

Toute hémorragie incontrôlable d'un membre lorsque les autres techniques ont échouées.

1. **Appliquer le tourniquet proximalement à la blessure ou à la partie proximale du membre amputé; noter l'heure.**

2. **Si transport ≤ 30 minutes, maintenir le tourniquet en place pour la durée du transport.**

3. **Si transport > 30 minutes, maintenir le tourniquet en place si :**

   a) le patient est en choc ou requiert d'autres interventions prioritaires;
   b) si présence d'une amputation partielle ou totale.

4. **Si absence des critères ci-dessus (point 3), réévaluer si le tourniquet est toujours requis, en suivant les étapes suivantes :**

   a) Appliquer un pansement compressif;
   b) Relâcher le tourniquet tout en le laissant en place;
   c) Si un saignement significatif survient à ce moment, serrer à nouveau le tourniquet et maintenir en place jusqu'à l'arrivée au centre hospitalier.